

Procès verbal du Conseil Municipal

Séance du Vendredi 17 Mai 2024

En présence de Madame le Maire **Martine DUMONT**

Conseillers municipaux présents :

Mesdames : Marina VIDAL DA GAMA et Sandrine DEVEAUD

Messieurs : Christian MARCOU, Jean-Marc POUGET, Jean-Pierre BERGEAL

Conseiller municipal excusé :

- Monsieur Loïc COUDERT – Pas de pouvoir donné

Conseillers municipaux absents :

- Messieurs Antoine PERRIER et Jean-Marc PIESSET.

Début de la réunion : **19h00**

Le secrétaire de séance nommé pour ce Conseil Municipal est Jean-Marc POUGET

Lecture du Procès Verbal du conseil municipal du 22 Mars 2024

Délibérations

1. Délibération n° 015/2024 : Demande d'adhésion de la commune de Concèze à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

--> Demande d'adhésion approuvée à l'unanimité

2. Délibération n° 016/2024 : Adhésion au groupement de commandes porté par les syndicats départementaux d'énergie de l'Ariège (SDE 09), de l'Aveyron (SIEDA), du Cantal (SDEC), de la Corrèze (FDEE 19), du Gard (SMEG), du Gers (SDEG), de la haute-Loire (SDE 43), des Hautes-Pyrénées (SDE 65), du Lot (TE 46), de la Lozère (SDEE), des Pyrénées-Orientales (SYDEEL 66), du Tarn (SDET) et du Tarn-et-Garonne (SDE 82) pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique

--> Demande d'adhésion de la commune de St-Pardoux l'Ortigier au groupement de commandes précité approuvée à l'unanimité

3. Délibération n° 017/2024 : Projet de construction d'une MAM

Autorisation donnée à Mme le Maire :

- D'engager les études préalables nécessaires à la réalisation du projet de construction d'une MAM.
- De solliciter l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).
- D'engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet visé.
- D'intervenir auprès de partenaires financiers et de solliciter les subventions correspondantes.
- De signer les marchés correspondants et d'assurer l'exécution de la présente délibération

--> Approuvé à l'unanimité

4. Délibération n° 018/2024 : Tarifs de location de la Halle de l'étang pour une durée de 2 jours consécutifs à compter du 20 mai 2024

Tarifs de location proposés :

- **Caution de location (dégradation de matériel et propreté des lieux) :** 300€
- **Particuliers :**
 - Domiciliés sur la commune : 100€
 - Domiciliés hors commune : 150€
- **Associations :**
 - Siège sur la commune : Gratuit en semaine ainsi que 4 week-ends/an
 - Siège hors commune : 100€
 - Reconnues d'Intérêt Général : Gratuit
 - Restaurateur / Traiteur de la commune : Gratuit

Ces tarifs incluent l'électricité sous la halle, le prêt des tables et chaises stockées sur le site, ainsi que l'utilisation du bâtiment communal.

--> Approuvé à l'unanimité

5. Délibération n° 019/2024 : Subvention pour la classe verte CM1-CM2 du RPI.

Demande d'une subvention par M. MORAND, directeur de l'école de Sadroc, pour l'aide au financement d'une classe découverte concernant les élèves de CM1 et CM2 qui se déroulera à St-Priest de Gimel du 17 au 19 juin 2024.

7 élèves domiciliés sur notre commune sont concernés. Proposition d'une participation de 60€ par enfant, soit 420€ qui seront virés au compte de l'Association USEP Sadroc.

--> Unanimité

6. Délibération n° 020/2024 : Versement d'une subvention à l'association « L'Ortigier en Fête »

Proposition du versement d'une subvention correspondant au coût du tir d'un feu d'artifice lors de la fête votive du 31 Août 2024 organisée par l'association « L'Ortigier en Fête ». Le montant du devis de la société ARTIFEU, accepté pour ce spectacle pyrotechnique, s'élève à 2700€ TTC.

--> Unanimité

DIVERS

- 1- Visite de M. le Sous-Prefet le 2 Mai 2024.
- 2- Équipement de la salle polyvalente d'un vidéo-projecteur.
- 3- Planning pêche.
- 4- Contrat de travail en apprentissage CAP paysagiste de Jérémy Da Silva Rodrigues.
- 5- Montant du RIFSEEP.
- 6- Canalisation assainissement sur le terrain de Mme BARBET-PETIT.
- 7- Toiture de l'église

